

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : École secondaire Saint-Henri

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 2026-06-11

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Marc-André Sévigny	Directeur
Martine Paquin	Directrice adjointe
Ian Mekkelholt	Directeur adjoint
Geneviève Perron	Psychoéducatrice
Caroline Barland	TES
Marc-André Bergevin	Enseignant
Julie Gosselin	Enseignante

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Une planification plus régulière sera nécessaire et devra débuter dès le début de l'année scolaire afin de permettre une prise en charge plus rapide des problématiques ciblées.
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	La fréquence des rencontres a permis d'assurer le suivi des dossiers, mais demeure insuffisante pour permettre la mise en œuvre d'actions concrètes.
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
<p><i>Le portrait de situation ciblé à la suite de la passation du questionnaire QSVE-BE de l'année dernière demeure globalement représentatif de la réalité actuelle de l'école. Un sondage maison, reprenant les principaux thèmes du QSVE-BE et rempli par un échantillon représentatif de l'école, permet de confirmer la stabilité de ce portrait pour cette année.</i></p> <p><i>Les données récentes mettent de nouveau en évidence certaines forces importantes du milieu. D'une part, les élèves perçoivent les règles comme étant claires et justes. D'autre part, la qualité des relations entre les élèves et les membres du personnel constitue un levier important sur lequel l'école peut continuer de s'appuyer.</i></p>

Parallèlement, les principaux enjeux identifiés précédemment se maintiennent. Un sentiment d'injustice est encore rapporté par les élèves. L'implication des parents demeure un aspect à renforcer. De plus, on observe une faible propension à la dénonciation des situations problématiques, qu'il s'agisse de conflits entre pairs ou de situations impliquant un adulte de l'école, ce qui limite la capacité d'intervention.

Concernant le sentiment de sécurité, les données recueillies doivent être interprétées avec prudence, puisqu'un événement survenu au cours de la semaine de la passation pourrait avoir influencé les perceptions. À plus long terme, cet élément pourrait nécessiter une attention particulière ou, à l'inverse, se résorber avec un retour à la normale du climat scolaire.

Au regard de ces constats, la réalisation d'un nouveau questionnaire QSVE-BE ne semble pas prioritaire à court terme. Le sondage maison permet actuellement de suivre adéquatement l'évolution du climat scolaire. Une passation du QSVE-BE pourrait être envisagée à nouveau pour l'année 2027-2028.

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte		Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI, quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1	Consigner les comportements observés afin d'assurer une réponse rapide, cohérente et équitable dans tous les secteurs	<input type="checkbox"/> Atteinte <input type="checkbox"/> Partiellement atteinte <input checked="" type="checkbox"/> Non atteinte	Dans notre échantillon de vérification, le sentiment d'équité et de cohérence à travers l'école est encore majoritairement vu comme problématique chez les élèves	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un protocole clair et uniforme de consignations des observations (Mozaik SOI) - Partager le protocole en matière d'intimidation et de violence auprès des élèves, en mettant en évidence l'importance de la confidentialité dans les interventions.
No. 2	Mettre en place des moyens de communication clairs et accessibles afin de favoriser un lien de confiance avec l'élève	<input type="checkbox"/> Atteinte <input type="checkbox"/> Partiellement atteinte <input checked="" type="checkbox"/> Non atteinte	Dans notre échantillon de vérification, une régression a pu être remarqué comparativement à l'année dernière. Le taux de divulgation reste faible (23% à 16% lors d'agression de la part d'adultes de l'école – 34% à 30% lors d'agression par les pairs)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre accessible la divulgation d'événements d'intimidation et de violence entre autres par un code QR disponible dans l'agenda et aux parents. - S'assurer que chaque élève est un adulte de confiance à l'école

2. Mesures de prévention

Commentaires

- Des ateliers de prévention sont offerts par les TES, l'agent sociocommunautaire et les psychoéducateurs. Toutefois, une meilleure organisation et planification de ces interventions demeurent nécessaires afin d'en maximiser la cohérence et l'impact.
- Le partage du protocole d'intimidation et de violence est partagé par l'ensemble de l'équipe-école. Une attention supplémentaire devra être accordée à la sensibilisation des élèves quant à l'importance de la confidentialité des interventions.

Les **mesures de préventions** sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:

- Clarifier auprès des élèves les interventions et préciser les mesures mises en place afin de limiter les risques de représailles.
- Développer des outils de diffusion, notamment l'utilisation d'un code QR, afin de présenter aux élèves les différents moyens d'intervention et de signalement.

3. Collaboration des parents

Commentaires

- La collaboration avec les parents est généralement efficace lorsque la communication d'une situation est établie. Les élèves perçoivent une amélioration significative de la situation lorsqu'ils en parlent à un adulte de l'école, suivi d'une communication avec les parents. On peut supposer que cette amélioration est en grande partie liée au fait que l'information est transmise à l'école. Ainsi, le taux de réussite des interventions est élevé lorsque la situation est signalée. Ce ratio pourrait toutefois être amélioré par la mise en place de moyens de communication simples et accessibles pour les élèves.

Les **mesures de collaboration des parents** sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:

- *Partage d'un moyen efficace de communication d'événements liés à l'intimidation et à la violence (Code QR). Informations plus régulières aux parents.*

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires

- *Considérant que l'enjeu principal est dans le signalement des situations par les élèves, il apparaît nécessaire d'améliorer les moyens mis en place afin de faciliter et d'encourager la divulgation des situations problématiques*

Les **modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte** sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:

- *Rendre accessible la divulgation de situations via le site web de l'école.*
- *Intégrer un code QR dans l'agenda afin de faciliter l'accès rapide aux ressources et aux procédures. La distribution d'aimant pour la maison pourrait permettre de rendre encore plus facile la communication des situations d'intimidation et de violence.*

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires

- *Le sondage réalisé cette année démontre que les interventions mises en place, notamment celles favorisant la confidentialité, sont appréciées des élèves concernés. Ces derniers se disent largement satisfaits des interventions réalisées par l'école.*

Les **mesures visant à assurer la confidentialité** sont : à maintenir tel quel à modifier*

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires

- *Les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves victimes, des élèves instigateurs ainsi que des élèves témoins. Les interventions sont généralement cohérentes et permettent un suivi adéquat des situations. Par ailleurs, l'ensemble des événements nécessitant l'application du plan de lutte, de même que les interventions réalisées, sont consignés dans ÉVIO de façon conforme.*

Les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires

- *Les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves victimes, des élèves instigateurs ainsi que des élèves témoins. Les interventions sont généralement cohérentes et permettent un suivi adéquat des situations. Par ailleurs, l'ensemble des événements nécessitant l'application du plan de lutte, de même que les interventions réalisées, sont consignés dans ÉVIO de façon conforme.*

Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires

- *De façon générale, les sanctions disciplinaires appliquées font l'objet d'une analyse prenant en compte la gravité, la fréquence, l'intensité des gestes, l'impact sur la victime ainsi que le potentiel de récidive de l'élève instigateur. Ces sanctions contribuent à une diminution des situations problématiques chez les élèves concernés. Les cas de récidive demeurent très minoritaires et font l'objet d'un suivi prioritaire par les intervenants afin de soutenir les élèves et favoriser une progression dans leurs comportements.*

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires

- *L'école s'assure, de manière générale, de vérifier le suivi des situations afin de confirmer qu'elles ont pris fin.*
- *Cependant, la vérification systématique de la satisfaction des acteurs concernés et de leurs parents demeure à structurer. La mise en place d'un outil de suivi tel qu'un court sondage effectué quelques semaines après une intervention pourrait permettre de mieux documenter ce suivi. L'élaboration d'un protocole de suivi permettrait d'assurer une uniformité dans les démarches, incluant la confirmation de la fin des situations et au besoin la transmission des modalités de plainte en cas d'insatisfaction.*

Le **suivi des signalements et des plaintes** est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).